

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2017
Séance du 12 décembre 2017

N° 30
Objet : Aménagement et
entretien des sentiers de
randonnées – demande de
subvention

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le douze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : BREMOND Danièle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'au rapport n° 31), DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 24), DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 20), PAUL Gérard, PAYAN Claude, PIERRISNARD Jacqueline, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric (à partir du rapport n° 5), REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

FIAERT Claude a donné pouvoir à BOURG Brigitte

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno
BLOT Michel a donné pouvoir à REBOUL Childéric
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
CASA Chantal a donné pouvoir à BAILLE Denis
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
EYMARD Max a donné pouvoir à PAUL Gérard
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 19)
PAUL Gilles a donné pouvoir à SUZOR Pierre
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
TEYSSIER Bernard a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	LEJOSNE Patrick
AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	REINAUDO Patrick
BARTOLINI Bernard	ROCHAT Jacques
BOURJAC Jean Marie	THONNATTE Lionel
BRUN Patricia	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	URQUIZAR Danielle

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/12/2017

Application agréée E-legal-e-cnm

99_DE-004-200067437-20171212-00_12122017

Monsieur Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :

Dans la continuité de l'action développée depuis plusieurs années en faveur du développement des activités de pleine nature par les 5 communautés de communes fusionnées, la Communauté d'agglomération souhaite conduire un nouveau programme d'aménagement de sentiers.

Cette action a une double motivation : permettre la découverte du territoire et favoriser le tourisme, mais également proposer des activités de loisirs liée au territoire en direction de la population locale.

Parallèlement aux opérations menées sur des sites spécifiques, il s'agit d'améliorer l'offre et la qualité du service rendu aux visiteurs. Pour ce faire, un programme de travaux concernant des opérations d'entretien et de développement des chemins de randonnées et VTT est engagé.

Pour 2017, le programme concerne des travaux de balisage, de terrassement et de pose de signalétique sur les sentiers VTT:

- Auzet et Barles : balisage normes FFR (6 km), dégagement de chablis, pose d'un câble sur le sentier de la crois d'Engile
- Barles, col du Baran: Balisage norme FFR (7 km), signalétique et débroussaillage
- Montclar, itinéraires des chapelles, du lac st Léger, des hauts Savournins : balisage norme FFR (20 km , débroussaillage
- Selonnet, sommet de tête Grosse : balisage norme FFR (6km) et terrassement mécanique sur le GR6
- Seyne, crête du Grand Puy : Balisage norme FFR (5 km)
- Verdaches- Auzet- Barles – tour des clues de Verdaches : balisage norme FFR (9km), Pose signalétique directionnelle- débroussaillage
- Moyenne Durance : balisage norme FFR (63 km)
- Digne-les-Bains : balisage norme FFR (40km), achat de balise VTT enduro, conception de maquette circuits VTT, panneau info VTT enduro.

Coût total	23 602.51 € HT
Conseil Départemental (50%)	11 801.26 €
Autofinancement	11 801.26 €

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'adopter le plan de financement présenté ci-dessus pour l'année 2017,
- d'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches et les demandes de subvention nécessaires à la réalisation de cette opération

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

